



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7246

Texte de la question

M. Jean-Michel Marchand attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le problème des moyens en personnel de l'enseignement agricole public. Le ministère de l'agriculture a en effet développé l'emploi précaire chez les enseignants en ayant recours à des agents contractuels régionaux ou d'Etat. Chez les ATOS, l'érosion des effectifs a été compensée par l'utilisation de contrats emploi solidarité. Les établissements agricoles souffrent donc d'un manque de moyens chronique et ne peuvent donc pas, à l'heure actuelle, accueillir tous les élèves qui en font la demande. Cet état de fait contribue à pénaliser fortement l'enseignement agricole public par rapport à l'enseignement privé dont les moyens progressent, cette année encore, beaucoup plus vite. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures concrètes il entend mettre en oeuvre pour parvenir à la création de postes d'enseignants titulaires et ainsi ne plus avoir recours aussi massivement aux heures supplémentaires et aux vacances de postes d'enseignants. Il demande en outre ce qui va être entrepris afin de favoriser la création d'emplois d'ATOS et, plus largement, afin de permettre à l'enseignement agricole public de tenir toute sa place au sein de notre système éducatif.

Texte de la réponse

Le budget 1998 du ministère de l'agriculture et de la pêche a retenu l'enseignement comme l'une de ses priorités. A cet effet, une progression en crédits de l'ordre de 4,7 % en est bien la traduction. Pour l'enseignement public, la création de 150 emplois dont 65 destinés pour la première fois à la résorption de la précarité est tout à fait significative de cette priorité. En ce qui concerne les ATOSS, un groupe de travail auquel participent les organisations syndicales représentatives permettra de mener une réflexion approfondie sur une meilleure synergie des moyens en personnel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Marchand](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7246

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4284

Réponse publiée le : 23 février 1998, page 1010